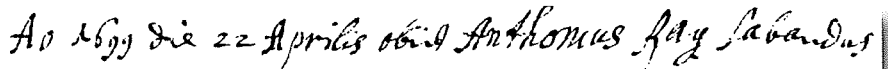


La famille Rey, de la vallée d'Abondance à Sion

Rose-Marie Michel

Comment naît une passion ? À la suite d'une conférence, je me suis intéressée à l'histoire de ma famille puis à celle de mes proches. C'est ainsi que j'ai commencé mes recherches concernant la famille Rey. De fil en aiguille, je fus plongée dans un univers tout à fait nouveau et amenée à consulter nombre de publications d'histoire et de généalogie ainsi qu'à fréquenter assidûment les Archives cantonales de Sion.

Antoine Rey, né à Dessous-le-Pas, paroisse de Notre Dame d'Abondance, quitte sa vallée pour Grimisuat où on le retrouve marié à Barbara Cotter. Il décède le 22 avril 1699.



Ao 1699 die 22 Aprilis obiit ANTHONIUS Rey Sabaudus

Registres paroissiaux de Grimisuat.

Ses trois fils, Antoine, François et Jean s'adressent au duc de Savoie pour attester de leur condition libre et franche. Ce statut leur est accordé par le Noble Jean Borre, conseiller de Savoie (voir l'attestation page ci-après).

À Grimisuat, on trouve des actes notariés concernant des ventes et des échanges de biens entre la commune de Grimisuat et Barbara Cotter et les fils d'Antoine Rey, biens qui se situent soit à Zinal ou Grimisuat (actes des 7 novembre 1690, 18 février, 26 avril et 18 juin 1704 et 16 septembre 1709).

Jean est marchand. Il est reçu patriote le 11 mai 1708 et bourgeois de Sion le 9 mars 1716, selon le nouvel armorial valaisan de 1974. On le retrouve dans la maison Charlet lors des Visites des Maisons (6 personnes), recensement de l'époque. Nous savons qu'il s'est marié trois fois : à Adrienne Fromentin qui décède le 8 avril 1726 ; à Anne Catherine Bonvin, fille de Charles-Antoine, marchand et à Claudine Coppie qui meurt le 13 octobre 1771, originaire elle aussi de la vallée d'Abondance.

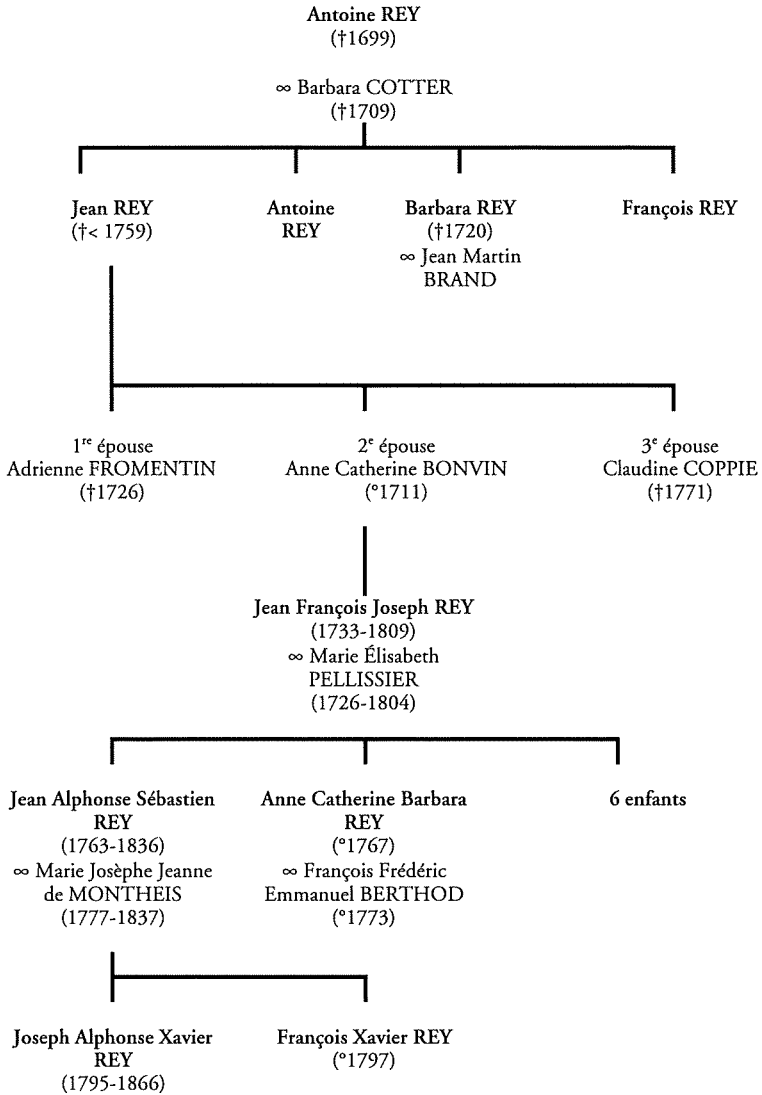
Nous soussigné Noble Jean Antoine Borre conseiller et clavaire
En la souveraine chambre des comptes de Savoye, certifions et attestons à tous qu'il appartiendra qu'en suite
du décret de la dite chambre de ce jour d'huy signé par le Seigneur Président de la Jaunière marquis d'Yenne
contresigné Fattorel mis sur requête présentée par François Jean et Antoine frères enfants de feu Antoine Rey
de Gremmisuz Pays de Valley, le dit Antoine Père natif de dessous le Pas Paroisse de Notre Dame d'Abondance
aux fins de leur dite fait attestation de leur condition libre franche sans estre astraing à aucune taillabilité
ny main morte, a cet effet après la perquisition par nous faite Nous n'avons trouvé aucun taillable du
Souverain riesre la vallée d'Abondance en Chablais et par conséquent lesdits supplians sont de condition
libre et franche et exempts de la servitude de taillabilité envers le souverain. Et pour être telle la
vérité nous avons fait la présente attestation icelle expédié en faveur des dits François Jean et Antoine frères enfants de
feu Antoine Rey pour leur servir ainsi que de raison, sans préindice des droits de tout tier en conforminté de notre dite commission à Chambéry ce quatorzième may mil
sept cent six (signé) J. A. Borre.

Fond de famille Georges Bioley.

Nous soussigné Noble Jean Antoine Borre conseiller et clavaire
En la souveraine chambre des comptes de Savoye, certifions et attestons à
tous qu'il appartiendra qu'en suite du décret de la dite chambre de ce jour
d'huy signé par le Seigneur Président de la Jaunière marquis d'Yenne contre-
signé Fattorel mis sur requête présentée par François Jean et Antoine frères
enfants de feu Antoine Rey de Gremmisuz Pays de Valley, le dit Antoine Père
natif de dessous le Pas Paroisse de Notre Dame d'Abondance aux fins de leur
estre fait attestation de leur condition libre franche sans estre astraing à
aucune taillabilité ny main morte, a cet effet après la perquisition par nous
faite Nous n'avons trouvé aucun taillable du Souverain riesre la vallée
d'Abondance en Chablais et par conséquent lesdits supplians sont de condi-
tion libre et franche et exempts de la servitude de taillabilité envers le sou-
verain. Et pour être telle la vérité nous avons fait la présente attestation et
icelle expédié en faveur des dits François Jean et Antoine frères enfants de
feu Antoine Rey pour leur servir ainsi que de raison, sans préindice des droits
de tout tier en conforminté de notre dite commission à Chambéry de qua-
torzième may mil sept cent six

(signé) J A Borre.

Généalogie descendante d'Antoine Rey (?-1699)



Sources: Rose-Marie Michel

Alphonse Rey (1763-1836)

Joseph-Alphonse, fils de Jean-Joseph et d'Élisabeth Pellissier.

Baptisé à Sion, le 22 novembre 1763 (Rp), décédé à Sion, le 26 juillet 1836 (Rp).

Marié à Sion, le 3 novembre 1794, Marie-Josèphe de Montheys, fille de Joseph-Alexis et de Marie-Josèphe Preux (Rp), décédée à Sion le 2 mars 1837 (Rp).

M. Rey, Alphonse, natif de Sion, ancien syndic et conseiller de la ville de Sion. 2^e adjoint au maire de Sion.

Riche, avare, avide, de mœurs et de famille obscures, mauvais commissaire de police et des prisons, sans considération politique.

4000 francs de revenus.

Source : *État des chefs de famille et autres personnages considérables*, Sion : Vallesia, 1986.

De son mariage avec Anne-Catherine Bonvin il aura 9 enfants dont 4 sont encore vivants lors de son décès au début 1759 (selon document du partage des biens). Le fils aîné, Jean François Joseph, est notaire et sautier de 1757 à 1766. Il épousera Marie-Élisabeth, fille de Christian Joseph Pellissier, châtelain de Sembrancher. Le deuxième fils, Jean Sébastien (1737-1775), fut nommé chanoine de Sion.

De son troisième mariage, il a un fils Jean Baptiste François qui meurt à Alcantara (Espagne), à l'âge de 20 ans, comme cadet du régiment de Roten, au service de l'abbé de Saint-Gall.

La génération suivante verra encore un notaire, Jean Alphonse Sébastien¹ (1763-1836), arriver à la fonction de vice-châtelain de Sion de 1815 à 1819. Il sera tuteur des filles de Jean Alexis Alphonse de Montheys et de Marie-Joseph de Preux et il épousera l'une d'elles, Marie Josèphe Jeanne, en 1794. On le retrouve fiché dans l'état des chefs de famille de 1811-1812 par M. Derville-Maléchar, préfet du Département du Simplon.

On retrouve dans la descendance Gaspard Paul Rey², fils de Xavier et de Marie-Antoinette

1. Janine Fayard Duchêne, « Les origines de la population de Sion à la fin du XVIII^e siècle », Sion : Vallesia, 1994.

2. *Journal intime (1882-1896), de Marie de Riedmatten*. Texte établi, annoté et présenté par André Donnet, Sion : Bibliotheca Vallesiana, 1975.

Allet, né à Sion en 1870 et décédé à Évian en 1922, lieutenant de complément, engagé par contrat dans l'armée française en 1890 (campagnes d'Algérie, du Tonkin, de Tunisie et d'Indochine). Naturalisé français en 1897, il est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1917 et obtient plusieurs décorations. Avec lui, cette famille Rey retrouve ses origines haut-savoyardes et le nom perdure encore dans le Chablais français. ❁

Armorial valaisan

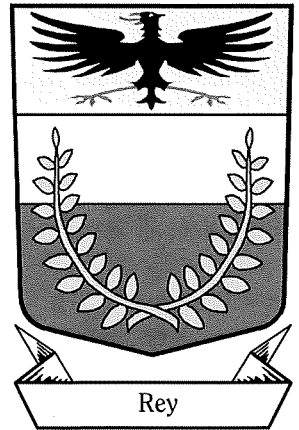
Famille originaire d'Abondance en Chablais (Haute-Savoie), où Mermet et Claude Regis représentent la commune pour reconnaître l'autorité valaisanne en 1536.

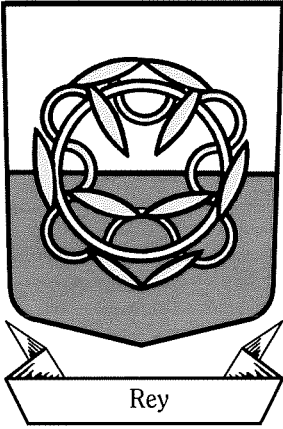
Jacques, d'Abondance, ordonné prêtre en 1623. Antoine s'établit à Sion, où son fils Jean fut reçu patriote en 1708 et bourgeois de Sion en 1716. On cite notamment : Sébastien Jean-Alphonse (1737-1775), chanoine de Sion 1772 ; Pierre Joseph-Marie (1755-1796), curé d'Obergesteln 1781, Bramois 1782, Riddes 1786, vicaire à Troistorrents 1787, curé de Collonges 1789-1791, protonotaire apostolique, mort à Sion ; Alphonse (1763-1836), recteur de Sainte-Barbe à Sion 1788 ; Joseph-Alphonse, notaire 1791, conseiller 1794, vice-châtelain de Sion 1815-1819 († 1836).

I. De gueules au comble d'argent, à une couronne civique de sinople, brochant sur le comble ; le tout sous un chef d'Empire : d'or à l'aigle de sable, becquée et membrée de gueules.

Portrait du notaire Joseph-Alphonse, 1794. Ces armes proviennent probablement d'une officine milanaise. Selon d'Angreville et de Riedmatten, ces armes furent aussi portées par des Rey de Lens et de Sierre, avec la couronne d'or. Cf. *Armorial valaisan*, 1946, p. 208, pl. 23.

La famille Rey de Bellevaux en Chablais, sans doute parente des Rey d'Abondance, localité voisine, porte une variante des mêmes armes : coupé : au I d'azur, au II parti de gueules et d'argent, à la couronne civique d'or ou couronne de laurier d'or fruité de





gueules, brochant sur le I et le II le tout sous un chef d'Empire: sceau de 1785, aux initiales J. R., pour Joseph Rey, de Bellevaux (archives de la famille Anthoinoz): J. Baud: *Armorial du Chablais*, puis de l'Académie chablaisienne, p. 221.

II. D'argent à la bande de gueules, accompagnée de 2 branches de laurier de sinople, posées en bande. Collection Salzgeber, avec la date 1740. *Armorial valaisan*, 1946, p. 208, figure.

Variante: la bande accompagnée de 2 feuilles de chêne, posées en bande: sceau de 1740 (AGV, Brigade, N° 105).



III. Coupé d'argent et de gueules à un anneau d'or brochant autour duquel s'enroule un tortis de feuillage de sinople.

D'Angreville, 1868, pour la famille, de Sion. *Armorial valaisan*, 1946, p. 208 et pl. 26.